



Formations FLE

Français Langue Étrangère



www.ifra.fr

0 800 110 254 Service & appel gratuits

 /ifraformations  IFRA  @ifraformations



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION



IFRA - Service communication - 2021



Développez vos compétences en Français Langue Etrangère

Nos parcours de formation Français Langue Etrangère visent à atteindre les niveaux linguistiques A1.1 à C1 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) pour être autonome dans les activités quotidiennes et professionnelles. Ces formations sont individualisées et adaptées aux besoins linguistiques de chaque individu afin de répondre à un projet d'intégration et/ou à des objectifs professionnels.

Les objectifs de la formation FLE

- Pouvoir communiquer en français : lire, écrire, écouter, parler et prendre part à une conversation
- Faciliter la communication orale et écrite dans les contextes quotidiens et professionnels

5 piliers d'apprentissage

- 1 Compréhension orale
- 2 Compréhension écrite
- 3 Expression orale
- 4 Expression écrite
- 5 Interaction orale

Les niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

A1 dont (A1.1)	A2	B1	B2	C1
Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif	Peut communiquer lors de tâches simples	Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées	Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance	Peut comprendre et s'exprimer spontanément et couramment sur des sujets complexes
Niveau débutant	Niveau intermédiaire		Niveau avancé	



Nos certifications

Le Diplôme Initial de Langue Française (DILF)

Il permet de valider un premier niveau de maîtrise de la langue française. Il correspond au niveau, A1.1 du Cadre Européen Commun de Référence (CECRL) pour les Langues, et évalue quatre compétences langagières.

Le Test de Connaissance du Français (TCF)

TCF ANF, pour l'Accès à la Nationalité Française. Il est spécifiquement conçu pour les postulants à la nationalité française, permet de valider le niveau requis (B1 du CECRL) et évalue quatre compétences langagières.

TCF CRF, pour l'Accès à la Carte de Résident en France. Il est spécifiquement conçu pour les postulants à la carte de résident, permet de valider le niveau requis (A2 du CECRL) et évalue quatre compétences langagières.

Test d'Évaluation de Français (TEF)

TEF pour la Nationalité Française, est spécifiquement conçu pour les postulants à la nationalité française, permet de valider le niveau requis (B1 du CECRL) et évalue quatre compétences langagières.

TEF pour la carte de résident, est spécifiquement conçu pour les postulants à la carte de résident, permet de valider le niveau requis (A2 du CECRL) et évalue quatre compétences langagières.

